

Commune de La Motte Saint Martin

Département de l'Isère

Complément d'information sur la réforme des rythmes scolaires.

Lors de la réunion publique du 13 juin sur la réforme des rythmes scolaires, nous vous avons présenté l'organisation mise en place par la municipalité de la Motte St Martin à la rentrée 2014/2015.

Vous trouverez ci-joint le document distribué aux parents présents lors de cette réunion. Ce document présente les activités périscolaires que nous proposons.

D'autre part, vous avez reçu il y a quelques jours par courrier une feuille d'inscription aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Nous comptons sur vous pour nous retourner ce document si possible le 13 juillet comme indiqué dans le précédent courrier et au plus tard le 20 juillet pour nous permettre d'organiser au mieux les activités.

Organisation du Mercredi.

Vous trouverez ci-dessous un questionnaire à compléter pour le mercredi après-midi et à nous retourner pour le 15 août. Comme il l'a été annoncé lors de la réunion publique, la Municipalité propose une solution, en collaboration avec le Foyer Pour Tous de la Motte d'Aveillans, pour les parents qui seront dans l'impossibilité de récupérer leur enfant le mercredi à 11h30.

Le Foyer Pour Tous propose de prendre en charge les enfants de la Motte St Martin le mercredi après-midi : cantine à l'école de La Motte d'Aveillans, et centre aéré dans les locaux du FPT le mercredi après-midi jusqu'à 17h (garderie jusqu'à 18h si besoin).

Pour connaître les tarifs du centre aéré, vous voudrez bien vous adresser au :
- Foyer Pour Tous : Web : <http://fpt38770.com> - Tél : 04 76 30 67 55.

Une aide du CCAS pourra être attribuée en fonction de votre quotient familial.

Le transport entre l'école de La Motte Saint Martin et la cantine de La Motte d'Aveillans sera organisé par la commune au meilleur coût en fonction du nombre d'enfants intéressés par les activités du mercredi après midi. Si le nombre d'enfants nécessite un contrat avec un transporteur, une participation maximale de 4 euros par trajet sera demandée.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à l'adresse suivante : marion.robert@lamottesaintmartin.fr. Vous pouvez également surveiller la page correspondante du site internet de la commune :

www.lamottesaintmartin.freducation/les-activites-periscolaires.

Très cordialement

M.Robert, adjointe déléguée à la commission école de la Motte St Martin.

Commune de La Motte Saint Martin

Département de l'Isère

Questionnaire

Mercredi après-midi
Ecole de la Motte Saint Martin

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Nom et adresse de la famille :

.....

N° de téléphone :

E-mail :

Je suis intéressé par une prise en charge de mercredi après-midi de mon enfant (cantine et centre aéré) :

OUI

NON

Je suis intéressé pour profiter du transport organisé par la commune pour se rendre au centre aéré :

OUI

NON

J'accepte d'être contacté par le Foyer Pour Tous :

OUI

NON

Le :

Signature :

Ce formulaire d'enquête à retourner à la Mairie de La Motte Saint Martin avant le : 15 août. Les inscriptions définitives se feront directement au foyer pour tous.